



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2016

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Veuillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44 Mail : saint.derrien@outlook.fr

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. S'adresser à la mairie.
Le secrétariat de mairie sera fermé du 1^{er} au 14 août 2016. Merci de votre compréhension

Numéros utiles

- Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde : **3237**
- Pompiers : **18** portable **112**, Gendarmerie : **17**
- Déchetterie de BODILIS : ☎ **02.98.68.99.99**

Urbanisme

Déclaration préalable accordée :

Monsieur TROUILLE, construction d'un garage, 16 impasse des Acacias.

Monsieur Frédéric LE BORGNE, pose de vélux, lieu-dit Kerseac'h.



Attention aux vols !

On nous a signalé le vol d'un salon de jardin et le but d'un petit garçon. Aussi, la municipalité vous invite à la plus grande prudence et à prévenir tout comportement suspect à la gendarmerie ou à la mairie.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence à la gendarmerie de Landivisiau. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre pourront surveiller votre domicile.
Renseignements et formulaires à remplir sur place à la gendarmerie de Landivisiau.



Ordures ménagères – Jour de collecte

Nous informons les nouveaux habitants que le ramassage des ordures ménagères a lieu chaque **vendredi matin**, merci de déposer votre conteneur la veille au soir.

Recensement des jeunes

Un français de naissance doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ième} mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Information sous-préfecture

Actuellement les délais des cartes nationales d'identité sont de six semaines.

Transport scolaire

Les inscriptions se font directement auprès du transporteur, route de St Pol, BP 50106 à Landivisiau **avant le 10 juillet 2016.**

Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés sur le site internet à partir du 15 juin et à retourner par courrier avant le 10 juillet 2016.

Cars de l'Elorn : ☎ 02.98.68.40.00 – www.cars-elorn.fr

Si votre enfant est déjà inscrit pour l'année 2015/2016 vous recevrez automatiquement votre dossier d'inscription.

Relais parents assistantes maternelles juillet / août

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de PLOUNEVENTER le **jeudi 7 juillet et le jeudi 25 août 9 h à 12 h.**

Les temps d'éveil, les permanences de soirée et de midi reprendront en septembre.

Vous pouvez nous contacter au ☎ 02.98.24.97.15 ou par mail : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com.

Babysitting – Garde à domicile

Afin de répondre à une forte demande de la part des parents, les partenaires petite enfance du Pays de Landivisiau ont créé une liste de baby-sitters et de gardes à domicile pour mettre en lien les personnes disponibles et les parents à la recherche d'un mode de garde. Cette liste est disponible en mairie ou pour tous renseignements complémentaires ☎ 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com (Relais Parents Assistantes Maternelle)

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte aux jours et heures habituels en juillet, et **seulement le samedi pendant le mois d'août**. N'hésitez pas à prendre quelques livres pour les vacances, que ce soit à la plage ou chez soi, c'est reposant. Vous trouverez des nouveaux livres, de la bibliothèque de Sainte-Sève.

Bon été, bonnes vacances et bonne lecture !

A bientôt

L'atelier à Pizza

L'atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg ☎ 06.34.01.37.10

Divagations des chiens

De nombreuses plaintes et réclamations nous parviennent en mairie concernant les chiens en divagation. Afin de ne pas créer un danger ou une gêne pour les promeneurs, cyclistes ou coureurs à pied, les chiens doivent être tenus en laisse. Les propriétaires des chiens sont instamment priés de respecter cet avis, sous peine de poursuite. Les services de la Gendarmerie vous informent qu'une amende pourra être affligée aux propriétaires négligents.

MEMO TRI



Les conteneurs jaunes pour les emballages : bouteilles en plastique et flacons en plastique, avec bouchons, boîte en métal, aérosols bien vidés, briques alimentaires, cartonnettes bien vidées.

Les conteneurs verts pour les emballages : bouteilles sans bouchon, flacons en verre, bocaux, pots sans couvercle ni capsule.

Les conteneurs bleus pour les journaux, courriers, enveloppes, magazines, publicités, catalogues, sans film plastique.

environnement@pays-de-landivisiau.com

Club des anciens

Pétanque et dominos à la mêlée. Le club organise « l'interclubs de pétanque et dominos » le 19 juillet à la salle Polyvalente à Saint-Derrien. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés !

Syndicat mixte du Léon

Permanence OPAH :

Mercredi 6 juillet : de 10h30 à 12h, Mercredi 20 juillet : de 10h30 à 12 h,

Landivisiau, Communauté de Communes, zone de Kerven.

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon – 8 rue de la mairie à Plouescat – 02.98.61.91.51

– Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition.

Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.

Permanence Héol :

Mardi 19 juillet : de 9h à 12 h - Landivisiau, Communauté de Communes, zone de Kerven.

Renseignements : 0.805.203.205 – contact@heol-energies.org ou www.heol-energies.org

38 rue du Mur à Morlaix.

Permanence ADIL :

Mardi 12 et mardi 26 juillet de 9h à 12h, Communauté de Communes, zone de Kerven

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 ou

02.98.46.37.38.

Bourse aux logements :

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location : accueil au siège du Syndicat Mixte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Et sur notre site internet www.syndicat-mixte-leon.com rubrique « trouver un logement ».

Informations CCPL

Conteneurisation :

Les conteneurs sont prêtés à titre gratuit par la CCPL, ils existent en différentes tailles :

- 120 L pour les foyers de 2 personnes maximum
- 240 L pour les foyers de plus de 2 personnes

Votre conteneur est cassé ou volé ? Votre conteneur est devenu trop petit car la famille s'agrandit ?

Adressez-vous à la mairie. ☎ 02.98.68.52.44

www.pays-de-landivisiau.com/index.php/les-decheteries/filieres-de-traitement

Annonces

- Assistante maternelle depuis 6 ans à Saint-Derrien, je dispose d'une place à partir du 22 août, de nuit et de jour. Maison non-fumeur, jardin clos. Horaires atypiques acceptées. Paiement CESU accepté. N'hésitez pas à me contacter au ☎ 06.49.32.43.18 pour un premier échange afin de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser concernant l'accueil de votre bout de chou.
- Je vous propose mes services en tant que babysitting ou encore, dogsitting. Je suis disponible immédiatement jusqu'à la fin du mois d'août, à toute heure et moment. Vous pouvez me contacter au ☎ 06.64.36.67.68
- Propose service en repassage, ménage ou garde d'enfants. Disponible immédiatement. ☎ 06.60.21.47.64

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr

Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 mai 2016

Le vingt-sept mai deux mille seize, à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Dominique POT, Maire, à l'exception de Nadia COAT excusée et Pascal CHARRUEAU absent.

Le secrétaire de séance est Éric LOAEC.

1. Fusion du SDIS avec la CCPL au 1^{er} janvier 2017

Monsieur Le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral portant projet de la fusion du SIVU du centre de secours de Landivisiau et la CCPL au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil a émis un avis défavorable.

2. Demande de subvention au titre des amendes de police

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que le département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière de l'exercice 2015 au profit des communes.

Monsieur Le Maire propose de sécuriser le bourg au niveau de la rue Pen Ar Menez.

Unanimité pour ce choix.

3. Avenant au marché programme voirie 2016

Monsieur Le Maire explique que suite à des travaux de dérasement des accotements l'entreprise Eurovia, le marché programme voirie 2016 donne lieu à un avenant de 10 694 € HT

Unanimité pour ce choix.

Avis d'enquête publique

La SCEA LE BRAS a demandé l'ouverture d'une enquête publique concernant l'extension de son élevage porcin au lieu-dit Quinquis Bras.

Une enquête publique d'un mois se déroulera du 27 juin au 27 juillet 2016.

Monsieur Alain GERAULT, désigné en qualité de commissaire enquêteur, tiendra ses permanences à la Mairie :

- Le lundi 27 juin de 9h à 12h
- Le mercredi 6 juillet de 14h à 17h
- Le lundi 11 juillet de 14h à 17h
- le vendredi 22 juillet de 14h à 17h
- le mercredi 27 juillet de 14h à 17h

Pendant le délai des enquêtes toute personne pourra prendre connaissance sur place du dossier, consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par courrier ou par mail, au commissaire enquêteur au siège de l'enquête (mairie de Saint-Derrien – 14 Le Bourg – 29440 Saint-Derrien – saint.derrien@outlook.fr).

Comité d'animation de Saint-Derrien

Course de godilles et jeux de force bretons le 14 Juillet

Le Jeudi 14 Juillet à partir de 10h00, le comité d'animation organise pour la première fois un concours international de godilles. La course s'effectue 1 contre 1 sur un parcours identique balisé et chronométré sur le plan d'eau. La première sélection retiendra les 16 ou 32 meilleurs temps, puis ensuite des manches à élimination directe pour arriver jusqu'à la finale.

Comment participer :

Par e-mail :comiteanimation1978@laposte.net ou 06.37.61.75.90
Ou sur place à partir de 9h.
La participation est gratuite.



A côté de cela des démonstrations de **jeux bretons** auront lieu. 4 disciplines seront présentées :

- BAZH YOD (voir photo).



- Le lancer de la pierre lourde.
- Le jeté de la botte de paille.
- Le tir à la corde.

Le public pourra s'essayer à ces différents jeux bretons y compris les enfants.

En fin de journée, **un concours de tir à la corde** sera organisé. Il suffit de s'inscrire sur place ou au 06.37.61.75.90. L'équipe doit être composée de 6 tireurs et d'un hisseur (personne donnant la mesure).

Buvette, restauration sur place.

**ACCUEIL DE LOISIRS INTER COMMUNAL
PLOUNEVENTER- ST-SERVAIS - ST-DERRIEN
Portable : 06.66.43.46.42**

L'Accueil de fonctionnera,
Du mercredi 6 juillet au vendredi 26 août
à l'école de Plouneventer

Les temps forts de l'été

- Semaine du 06 au 08 juillet : « Découverte de la commune »
- Semaine du 11 au 15 juillet : « Vingt mille lieues sous les mers »
- Semaine du 18 juillet au 22 juillet : « Les Médiévales »
- Semaine du 25 juillet au 29 juillet : « Sportivement votre »
- Semaine du 1^{er} août au 5 août : « De Bombay à Calcutta »
- Semaine du 8 août au 12 août : « Road trip »
- Semaine du 16 août au 19 août : « Un air de campagne »
- Semaine du 22 août au 26 août : « Sous les projecteurs »

Et du lundi 29 août au mercredi 31 août
A la salle polyvalente de St Servais
Remake des vacances